



COMPTE RENDU DU CSAL du 12 Octobre 2023

Ordre du jour :

- approbation du PV du CSAL du 12/06/2023 (vote) ;
- bilan de la campagne IR 2023 (information) ;
- point sur les projets immobiliers (information) ;
- questions diverses.

M. le directeur président du CSAL demande s'il y a des déclarations liminaires en ouverture de séance.

Solidaires Finances Publiques 52 lit sa déclaration liminaire.

Le président de séance s'attache à répondre point par point à notre liminaire, il nous réitère sa volonté de jouer la carte de la transparence avec les OS et de nous communiquer bien en amont ses projets.

« Si vous souhaitez des informations sur les réponses apportées à la liminaire contacter nous directement ».

Pour le directeur, « communiquer c'est le nerf de la guerre », il nous informe avoir fait une visite « découverte » de tous les services, afin de constater comment les services étaient organisés, comment les agents étaient installés.

Puis nous informe qu'entre fin octobre et début décembre, il va organiser pour tous les services du département une réunion de service avec le chef de service et les agents.

Ce sera selon lui :

« le moment de mettre tout sur la table, ce qui va ce qui ne va pas, j'attends que mes équipes me parlent et jouent cartes sur table ».

Le quorum est atteint la séance est ouverte.

1/ Approbation du PV à l'unanimité.

2/ Bilan de la campagne IR 2023 :

À noter que cette campagne a été fortement perturbée par la nouvelle obligation déclarative portant sur la nature d'occupation des locaux d'habitation (GMBI), qui a suscité de la part des usagers beaucoup d'interrogations et un nombre important de sollicitations auprès des services en pleine période de campagne déclarative.

–L'accueil des usagers :

Physique :

Les usagers ont été accueillis au siège du SIP départemental ainsi que sur les 2 sites distants de Langres et Saint-Dizier. Mais également dans les 18 accueils de proximité répartis sur le territoire dans lesquels une permanence hebdomadaire a été assurée par les agents du SIP à hauteur pour la plupart, d'une journée par semaine.

Petite précision cette année, les plages réservées à l'accueil spontané des usagers ont été élargies notamment sur les sites de Chaumont et Saint-Dizier, sur la période allant du 13 avril au 8 juin 2023. Ceux-ci sont restés ouverts au public, pour un accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Le site distant de Langres, a quant à lui, conservé ses plages d'accueil habituelles.

Téléphonique :

Concernant l'accueil téléphonique, les appels sont pris en charge par une cellule spécifique créée sur le site de Chaumont. À noter que contrairement aux campagnes précédentes, seuls quelques appels (40 sur 5 456) ont convergé vers les sites distants.

La DDFIP 52 a en outre participé « *volontairement* » à la plateforme d'assistance téléphonique nationale 2 754 appels ont ainsi été pris en charge contre 1 780 en 2022 soit une hausse de 54,72 %.

De plus, la participation des agents du SIP à la plateforme nationale s'est poursuivie après la campagne IR afin de répondre aux questions GMBI. 469 appels ont ainsi été pris en charge sur la période du 9 juin au 30 juin 2023.

– Les flux d'accueil tous canaux :

Globalement, tous canaux confondus et comparativement à 2022, le nombre de contacts est en hausse de 10,16 %.

Le chevauchement de la campagne déclarative d'impôt sur le revenu et de la nouvelle obligation déclarative portant sur la nature d'occupation des locaux d'habitation, explique cette évolution.

On note :

➤ Une augmentation de la fréquentation des accueils physiques, qui globalement progresse de 30,55 % par rapport à 2022 ;

- Un accueil téléphonique en net recul par rapport à 2022 (- 20,82 %) ;
- Un nombre de messages reçus via la messagerie sécurisée E-Contact en forte progression : + 43,98 % soit 3 028 e-contacts reçus contre 2 103 en 2022.
Le SIP a obtenu le soutien non négligeable du PUC – PART, sur 155 dossiers concernant des questions complexes .

Solitaires Finances Publiques 52, constate que la DGFIP ne manque pas d'anticipation quant à la suppression des emplois au motif des réformes fiscales annoncées telles que : le prélèvement à la source, suppression de la THP, sans tenir compte des conséquences de ces mesures sur la charge de travail des agents, GMBI, et plus globalement sur toutes les missions d'assistance."

Solitaires Finances Publiques 52, fait remarquer que :

- dans le document présenté, il n'est pas fait état de remerciements aux agents pour la campagne déclarative particulièrement longue et polluée par la campagne carburant et GMBI.

- il serait intéressant de connaître le ratio agent/charge de travail 2022/2023 dans la mesure où la hausse de l'accueil tous canaux confondus est supérieure à 10 %.

L'AFIPA responsable du PSU, nous informe qu'il n'a pas attendu ce CSAL pour remercier les agents du SIP, et qu'il est allé personnellement dans le service remercier les agents.

L'AFIPA responsable du PSU, se propose d'étudier notre demande et de revenir vers nous plus tard avec des éléments de réponse.

3/ Point sur les projets immobiliers :

1/ Mise en place TOIP (téléphonie par Internet), sur l'antenne SIE de l'Essonne , sur le Site de Langres , à la DDFIP , pour STD c'est en cours, et il reste toujours le problème de la cité qui sera étudié en 2024.

Le directeur et son adjoint précisent qu'à terme cet outil sera utile pour chiffrer précisément le volume des appels non décrochés...etc. *En clair, pour mieux « surveiller » !*

2/ Travaux CDFIP Saint-Dizier :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de sobriété énergétique, des travaux ont été réalisés au 1er étage du CDFIP de Saint-Dizier afin d'équiper les bureaux et les zones de circulation en système d'éclairage led avec variateur d'intensité en remplacement du système d'éclairage énergivore.

Réfection salle de convivialité.

3/ Fermetures des sites de Chateauvillain, Prauthoy et Andelot, qui ont impliqué en amont un gros travail de libération des locaux et notamment de transfert d'archives.

4/ Travaux DDFIP :

Mise en place de volets roulants électriques sur les ouvrants du 1er étage du Bâtiment ;

Mise en conformité Accessibilité Handicapé

Enfin, un projet de remplacement la chaudière du CDFIP de Saint-Dizier est en cours de finalisation.

4/ Questions diverses :

-Bilan télétravail sera vu lors d'un prochain CSAL ;

-Le règlement intérieur concernant les instances CSA- FS sera étudié prochainement en instances nationales ;

- Le chauffage va être rallumé sur les différents sites ;

-Budget participatif financé par la DGF de notre direction. Un comité de réflexion et de pilotage s'est réuni mi-septembre afin d'examiner les projets et de proposer la mise en œuvre de quelques réalisations avant début décembre.

Décisions :

- Achats de cadres pour les couloirs de la DDFIP ;

- Achats de plantes vertes pour certains bureaux demandeurs (70 demandes) ;

- Attribution d'un montant de 25 euros par agents aux chefs de services afin d'organiser un moment de convivialité.

Solidaires Finances Publiques 52 demande si tous les sites étaient représentés à ce comité.

Il nous a été répondu que seul le site de Langres était absent.

La direction nous informe d'une prochaine réunion de ce comité, les agents intéressés n'ayant pas participé à cette première réunion, sont les bienvenus.

Solidaires Finances Publiques 52 communiquera sur ce sujet dès que nous aurons des informations.